A l'attention de :
Perenco S.A.
Eric Iwochewitsch
Président-Directeur Général et Président du Conseil d'Administration
7 rue de Logelbach
75017 PARIS

Par LRAR

Paris, le 22 juillet 2021

Objet : Demande d'informations concernant la prévention des risques résultant des activités de Perenco S.A.

Monsieur le Président-Directeur Général,

Nos organisations tiennent à appeler la société Perenco S.A. à la transparence sur ses activités et leurs risques, dans les termes suivants :

En vertu de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, la société Perenco S.A. est tenue de publier une déclaration de performance extra-financière présentant les *"informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité"*.

Or, la société Perenco n'a publié sa première déclaration qu'en 2020 et celle-ci est particulièrement lacunaire.

Dans cette déclaration portant sur l'année 2019, la société Perenco limite le descriptif de son activité à la simple *"prestation de service et d'assistance à l'ensemble des différentes sociétés d'exploration et de production d'hydrocarbures du groupe Perenco à travers le monde"*[1].

Il ressort pourtant de ses statuts, notamment ceux déposés le 4 février 2015 auxquels il convient de se référer s'agissant des activités de 2019, que son objet social est bien plus large puisqu'il comprend en réalité notamment :

- "*tant en France qu'à l'étranger, l'exploitation de gisements d'hydrocarbures en mer et sur terre (...)",*
- *"toutes les activités connexes (...) liées aux reconnaissances, recherches et exploitations pétrolières",*
- "*l'ingénierie de reconnaissance et la supervision technique de l'exploitation, l'extraction, le traitement et le transport d'hydrocarbures*", ainsi que

[1] Voir Reporting Extra financier 2019, Perenco S.A.

- "*l'exécution de contrats d'ingénierie et de supervision conclus avec des sociétés d'objet similaire, et avec des compagnies d'exploitation pétrolière françaises ou étrangères*".

L'activité de Perenco S.A. est en effet quasi-exclusivement internationale, comme le confirment par exemple :

- la déclaration de performance extra-financière en ce qu'elle fait état de la proportion de salariés localisés à l'étranger (75%) ;
- ses derniers comptes annuels[2] ;
- ses offres d'emploi, qui impliquent "*l'accompagnement de filiales*" :

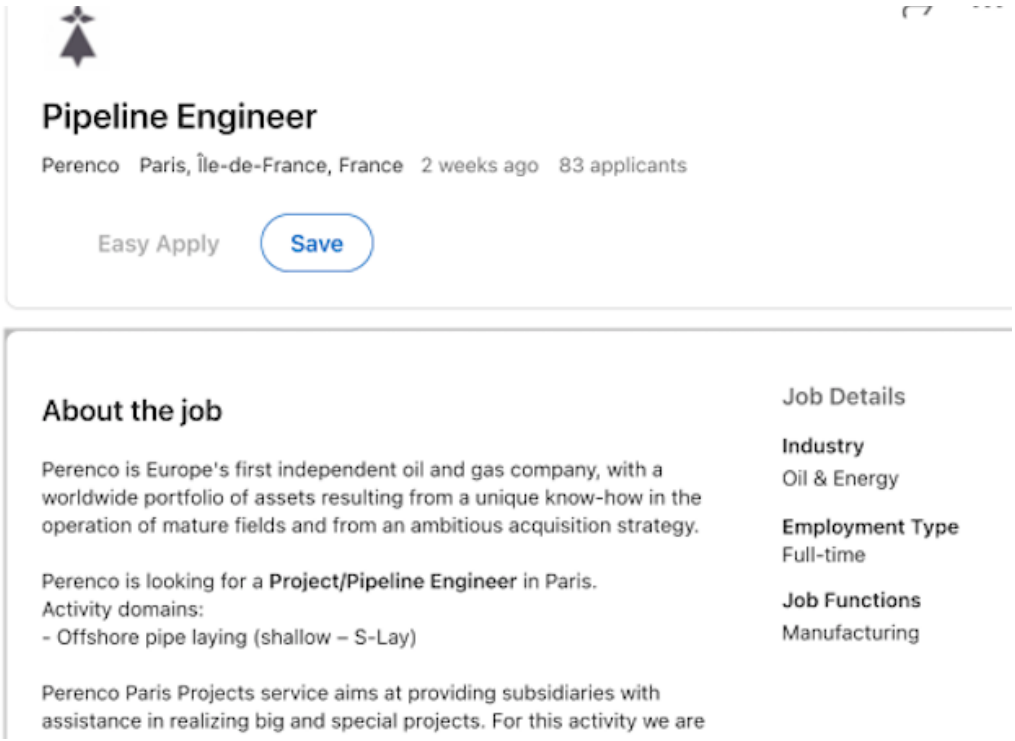

Pipeline Engineer

Perenco Paris, Île-de-France, France 2 weeks ago 83 applicants

Easy Apply Save

About the job

Perenco is Europe's first independent oil and gas company, with a worldwide portfolio of assets resulting from a unique know-how in the operation of mature fields and from an ambitious acquisition strategy.

Perenco is looking for a **Project/Pipeline Engineer** in Paris.
Activity domains:
- Offshore pipe laying (shallow – S-Lay)

Perenco Paris Projects service aims at providing subsidiaries with assistance in realizing big and special projects. For this activity we are

Job Details

Industry
Oil & Energy

Employment Type
Full-time

Job Functions
Manufacturing

[2] L'intégralité de la production vendue par Perenco S.A. pour un montant de 186 842 369,51 euros l'a été vers des sociétés du groupe à l'étranger, ainsi qu'il ressort des comptes annuels publiés en 2019 portant sur l'année 2018.

La société Perenco S.A. se présente d'ailleurs sur LinkedIn en ces termes[3] :

Pourtant, la nature de l'activité de Perenco - l'exploitation d'hydrocarbures - est éludée au sein de la déclaration de performance extra-financière. Le mot pétrole n'y figure qu'une seule fois, dans la section "*Favoriser le bien-être des salariés*", catégorie "*Voile : stages de préparation et participation à la Coupe du pétrole*" (!).

Quant à la couverture géographique du rapport, elle se limite aux locaux parisiens du siège social de Perenco S.A.

Il en est de même pour ses impacts sur l'environnement. La description des risques de pollution liés à l'activité de la société Perenco S.A. se limite à la "*gestion des déchets*" (papier, cartons, ampoules, etc.) des bureaux de ses locaux parisiens alors que le potentiel de toxicité est particulièrement élevé dans les secteurs pétrolier et gazier.

La déclaration aurait dû comporter des informations sur la manière dont la société Perenco S.A. prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité globalisée d'exploitation d'hydrocarbures.

L'organisme tiers indépendant en charge du rapport évaluatif de cette déclaration de performance extra-financière retient par ailleurs que :

> "*le processus d'identification et de hiérarchisation des risques conduisant à la présentation des principaux risques n'est pas formalisé*"[4].

Cette grave lacune s'inscrit en réalité dans un contexte d'opacité généralisée et organisée par Perenco.

[3] Offre d'emploi "ingénieur forage" pour Perenco S.A. sur LinkedIn (dernière consultation le 25 mai 2021).
[4] Reporting Extra financier 2019, Perenco S.A., p. 28.

En refusant de communiquer toute information sur son organisation malgré les nombreuses demandes formulées par les ONG et leurs conseils et en s'opposant à l'exécution d'une décision de justice lui imposant la communication des documents relatifs aux dommages environnementaux survenus en République Démocratique du Congo[5], la société Perenco S.A fait le choix de l'opacité.

Cette opacité est largement facilitée par le recours quasi-systématique à l'enregistrement de sociétés écrans dans des paradis fiscaux[6], où l'accès à l'information est totalement verrouillé.

Le groupe Perenco tirerait profit de la complexité de sa structure, niant tout lien entre Perenco S.A. et les autres sociétés du groupe opérant à l'étranger lors de la survenance de dommages, mais revendiquant pourtant la nationalité française dans d'autres circonstances[7].

Cette opacité généralisée aboutit à l'absence de toute information publique et accessible quant à l'organisation et au fonctionnement du groupe Perenco, en particulier par rapport aux liens existant entre la société Perenco S.A. et les sociétés opérant à l'étranger.

C'est le long travail de recherches et de recoupement de nos organisations qui a permis d'établir un faisceau d'indices révélant le contrôle exercé par Perenco S.A. sur les activités déployées à l'étranger.

En Tunisie, Perenco opèrerait dans la plus grande opacité, ne divulguant aucune information sur la nature de ses activités et les risques causés aux communautés et à l'environnement[8]. En 2010, l'entreprise a suscité l'indignation de la société civile locale après avoir annoncé publiquement sur son site internet avoir procédé "avec succès" à des tests de fracturation hydraulique horizontale sur le site d'El Franig, en vue de l'exploitation de gaz de schiste, une pratique réputée particulièrement toxique pour l'environnement[9].

Au Gabon, des ONG et des communautés locales ont déposé deux plaintes pour demander la cessation des activités du groupe ainsi qu'une expertise environnementale et le dédommagement des victimes[10] : Perenco est suspectée d'être à l'origine de déversements d'hydrocarbures empoisonnant sols et cours d'eau et impactant le quotidien des riverains[11].

---

[5] Le Monde, "Perenco, boîte noire pétrolière et toxique en RDC", 9 octobre 2019.
[6] Pour plus d'informations, voir : https://offshoreleaks.icij.org/search?c=&cat=0&e=&j=&q=perenco&utf8=%2525E2%25259C%252593.
[7] Le Monde de l'énergie, "L'Equateur va verser au moins 374,4 M USD à Perenco", 2 juin 2021.
[8] Avocats Sans Frontières et I Watch, Saisine du PCN français pour établir la transparence sur les activités du Groupe Perenco en Tunisie (Communiqué de presse), 10 décembre 2019.
[9] Rapport publié par Heinrich Böll Stiftung Afrique du Nord, "Gaz de schiste en Tunisie : entre mythes et réalité", 2015; Avocats Sans Frontières et I Watch, "Saisine du Point de Contact National Français dans le cadre de la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE" (résumé exécutif de la circonstance spécifique), 27 juillet 2018.
[10] RFI, "Pollution pétrolière au Gabon : des actions en justice contre la société française Perenco", 23 janvier 2021.
[11] Jeune Afrique, "Gabon : au cœur du bras de fer entre la société civile et le groupe pétrolier Perenco", 19 janvier 2021.

Au Pérou, Perenco exploite plus de 200 puits pétroliers dans la région d'importance écologique mondiale appelée "*ecorregión de bosques humedos del Napo*". Les communautés locales font état de pollutions des sols et des cours d'eau en raison de déversements de pétrole et dénoncent le fait de ne pas être impliquées et informées[12].

En République Démocratique du Congo, il est reproché à Perenco d'affecter gravement l'environnement et l'équilibre social du territoire de Muanda en raison de fuites de pétrole, torchage de gaz et déchets toxiques qui menaceraient notamment la santé et les moyens de subsistance des communautés locales[13].

En dépit de cela, les dommages perdurent.

Ainsi, ce sont de nombreux rapports de la société civile, des médias, mais également des élus qui mettent en lumière le même type de violations.

Les atteintes environnementales et aux droits humains qui semblent attachées aux activités de Perenco seraient donc d'ordre systémique.

Dans ces circonstances, nos organisations vous interpellent, par la présente, pour demander à Perenco S.A. de respecter ses obligations en matière de déclaration de performance extra-financière.

Elles appellent plus généralement à la transparence sur sa structure, l'organisation et le fonctionnement de ses activités, afin de rendre possible la réparation des dommages subis et la prévention de ceux susceptibles d'intervenir.

Nous sollicitons donc de la société Perenco S.A. :

- d'une part, qu'elle publie une déclaration de performance extra-financière conforme à la législation applicable[14], expliquant comment elle prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités en France et à l'étranger ;

- d'autre part, qu'elle communique les informations relatives à l'organisation et au fonctionnement du groupe Perenco, en particulier :

    - l'organigramme du groupe, sa structure globale de gouvernance incluant notamment l'identité des dirigeants de chacune des sociétés du groupe

[12] CCFD-Terre Solidaire, "Le baril ou la vie ?", 2015 ; CooperAccion, "Expansión petrolera y pueblos indígenas en la Amazonía. El caso Perenco", mars 2013.
[13] CCFD-Terre Solidaire, "Pétrole à Muanda : la justice au rabais", novembre 2013 ; Agence d'information d'Afrique centrale, "Environnement, Perenco sommée de dépolluer Moanda", 23 novembre 2013 ; Rapport du Sénat congolais réalisé par la Commission d'enquête sur la pollution causée par l'exploitation pétrolière à Muanda dans la province du Bas-Congo, publié en octobre 2013.
[14] Article L. 225-102-1 du Code de commerce.

(informations par lesquelles transparaîtrait le contrôle de Perenco S.A. sur les sociétés du groupe) ;

- les prestations vendues par Perenco S.A. aux sociétés implantées dans les pays d'exploitation pétrolière, en particulier leur nature, le détail des missions et les montants concernés (liens contractuels par lesquels se manifesterait le contrôle opérationnel de Perenco S.A. sur les sociétés du groupe) ;

- les documents sociaux de chacune des sociétés du groupe jusqu'au bénéficiaire effectif final (statuts, extraits K-bis et équivalents, actionnariat, composition des organes dirigeants) ;

- les comptes consolidés de Perenco S.A.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président-Directeur Général, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour Sherpa, Sandra Cossart, Directrice Exécutive

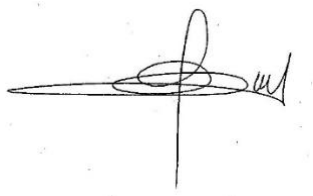

Pour les Amis de la Terre France, Khaled Gaiji, Président

Pour Avocats sans Frontières, Chantal van Cutsem, Directrice Générale